

Ambition EPS



Le Projet triennal EPS départemental 2017-2021 vise à organiser les conditions d'une pratique de l'EPS effective conformément aux horaires officiels pour tous les élèves.

Pour favoriser la pratique de l'EPS, il propose de prendre en compte le projet de l'élève en EPS notamment au travers du plaisir ressenti, de l'effort consenti et des progrès. Il facilite les projets collectifs autour de rencontres sportives qui donnent du sens aux apprentissages des élèves et participent à la construction d'un vivre ensemble harmonieux.

Infographie disponible en cliquant sur l'image de droite.



Règlementation EPS



La note de l'IA-DASEN du 20 juin 2018 précise les conditions de participation des intervenants extérieurs aux activités physiques dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Charente-Maritime.

La responsabilité des enseignants, celle des directeurs sont indiquées.

La nouvelle procédure concernant les intervenants bénévoles notamment en natation est présentée. Ces derniers doivent faire une demande d'agrément auprès de l'IA-DASEN tous les ans. La nouvelle réglementation nationale impose une vérification de leur honorabilité annuelle par les services de la DSDEN. Leur compétence est comme auparavant validée par le CPC EPS et est valable 5 ans.

Les CPC-CPD-EPS vous accompagnent dans ces nouvelles procédures.

Cliquer sur la photo pour accéder aux documents.



Génération 2024



La labellisation **Génération 2024** valorise les écoles qui souhaitent promouvoir la pratique des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre. Dans la perspective de Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, les projets des écoles s'attachent à développer un regard éclairé des élèves sur les événements sportifs tout en promouvant les valeurs de l'olympisme « Respect, amitié, excellence ».

En lien avec les 4 parcours éducatifs, l'école s'engage à créer une dynamique partenariale sportive sur le territoire : école - association USEP- clubs sportifs - collectivité.

Le Comité départemental olympique et sportif, la Direction départementale de la cohésion sociale, les fédérations sportives scolaires, sous la coordination des conseillers pédagogiques, vous accompagnent dans vos démarches.

Plus d'informations en cliquant sur la photo.



Focus associatif



L'USEP, le sport scolaire de l'Ecole publique

L'USEP est un réseau d'enseignants et de conseillers pédagogiques, de parents, convaincus de l'intérêt de la pratique physique et sportive pour l'épanouissement des enfants et leur réussite scolaire.

Rejoindre l'USEP, c'est renforcer le sens donné aux apprentissages dispensés en EPS, tisser des liens pédagogiques et conviviaux au sein d'un secteur, faciliter le partenariat sportif.

L'USEP 17 permet aux écoles affiliées d'organiser des rencontres sportives grâce à des protocoles adaptés, des aides financières pour les transports, du prêt de matériel, des outils pédagogiques, de la formation.

Ce maillage associatif du 17 représente 102 écoles, 7000 enfants, 350 enseignants et parents licenciés USEP.

L'USEP 17 propose un **programme d'actions** pour l'année 2018-2019.



Contacts :
Dominique Blanc-Simon Herpin
ufolep-usep@laligue17.org

Ressources



L'EPS et le socle commun de connaissances, compétences et culture

1. Le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes de l'EPS

Socle commun	5 dimensions du socle commun				
	Les langages pour penser et communiquer	Les méthodes et outils pour apprendre	La formation de la personne et du citoyen	Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Les représentations du monde et de l'activité humaine
4 finalités EPS	5 compétences du socle en EPS en C3 (selon présentés dans les programmes)				
<p>1. Créer un itinéraire de formation personnalisé et accompagner l'apprentissage de l'élève dans le cadre de son parcours de formation.</p> <p>2. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.</p> <p>3. Adapter ses déplacements à des environnements variés.</p> <p>4. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.</p> <p>5. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.</p>	<p>1. Développer sa motricité et apprendre à l'exprimer en utilisant son corps dans le cadre de son parcours de formation.</p> <p>2. Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.</p> <p>3. Adapter ses déplacements à des environnements variés.</p> <p>4. S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.</p> <p>5. Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.</p>	<p>1. Apprendre par le partage des règles, le respect des rôles et des responsabilités.</p> <p>2. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>3. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>4. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>5. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p>	<p>1. Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités.</p> <p>2. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>3. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>4. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>5. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p>	<p>1. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>2. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>3. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>4. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>5. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p>	<p>1. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>2. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>3. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>4. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p> <p>5. Apprendre à respecter le matériel par une attitude physique régulière.</p>

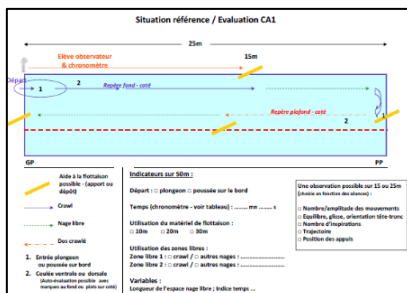
En appui des programmes 2015-2016 pour l'EPS, le tableau synthétique ci-dessous articule, au regard des finalités de l'EPS, les compétences du socle commun de connaissances de compétence et de culture avec le parcours de formation de l'élève en EPS construit autour de quatre champs d'apprentissage :

- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée.
- Adapter ses déplacements à des environnements variés.
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique.
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel.

Il vous permet une visualisation très rapide pour mieux situer chaque séquence d'apprentissage en EPS dans le parcours des élèves.

Ce document est accessible en cliquant sur le visuel de gauche.

Séquence Natation C3



Afin de faciliter la mise en œuvre de la natation scolaire pour les élèves de cycle 3, une séquence vous est proposée comprenant une situation de référence, des situations d'apprentissages évolutives, des repères pour les nages codifiées. Construite en partenariat « premier, second degrés et MNS », elle sera progressivement utilisée dans tous les bassins de la Charente-Maritime.

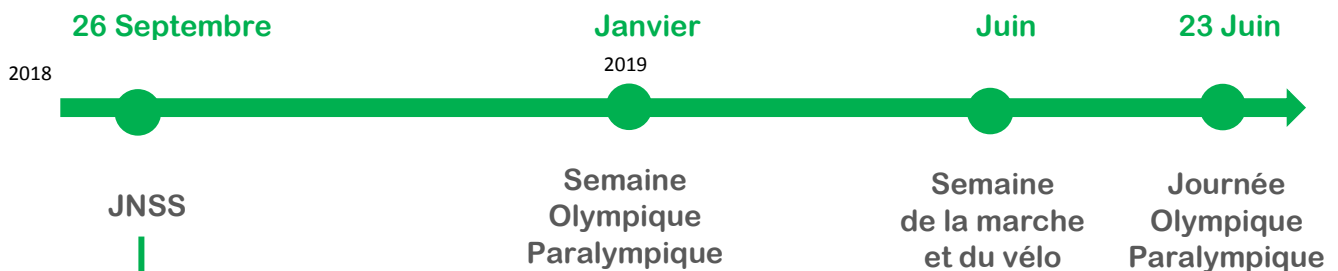
Chaque année une formation départementale est proposée afin de mieux comprendre les enjeux de la natation scolaire au cycle 3 et s'approprier ces documents pédagogiques.

Accéder à cette ressource en cliquant sur le visuel de gauche.

Evènements 2018-19



Des évènements nationaux sont programmés pour dynamiser la pratique de l'EPS dans les écoles.



+ Opération nationale « Foot à l'école » : inscriptions <http://footalecole.fff.fr>

La JNSS 2018 est destinée à mieux faire connaître et à promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des membres de la communauté éducative et du monde sportif local. Elle s'inscrit dans la dynamique Paris 2024. Chaque association d'école peut organiser des manifestations à la fois sportives, ludiques et ouvertes à tous. Une inscription sera nécessaire sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Des évènements sportifs scolaires locaux complètent ce calendrier.

Ils s'inscrivent tous en cohérence avec une séquence en EPS.

Ils participent aux parcours éducatifs (santé, citoyenneté, artistique et culturel).

Très bonne année scolaire et beaucoup de plaisir dans l'enseignement de l'EPS !

EQUIPE EPS de Charente-Maritime

Pilotée par **Frédéric FABRE** (Adjoint à l'IA-DASEN)

Jean-Baptiste MASSICOT (Jonzac), **Olivier ROUSSEL** (Saintes),
Julie DURIEUX (Aunis Nord Atlantique), **Natacha CARRE** (Aunis Sud Atlantique),
Emmanuelle FRANCOIS (La Rochelle Ouest), **Stéphanie CHATAIGNE** (La Rochelle Sud),
Valérie MENNERET (Royan), **Laurent ROUFFET** (Saint Jean d'Angély),
Isabelle BOISSEAU (Rochefort), **Magali PAIRAULT** (Le Chapus).

Pascale BOURDIER et Renaud BONNENFANT : cpdeps17@ac-poitiers.fr